



COMMUNE D'ANDRES

**Objet :** Consultation

**Référence de la consultation :** CS\_MA201805-02

Madame, monsieur

Pouvez-vous me remettre votre meilleure offre pour des travaux de repris dans le cahier des charges ci-joint :

Amélioration des entrées du Village.  
(Aménagement et fleurissement)

Votre offre devra comprendre :

- Le CCTP accepté et signé ;
- Le Détail estimatif complété et signé ;
- Le bordereau de Prix Unitaire complété et signé ;
- Votre devis détaillé ;
- Un planning de l'intervention ;
- Une copie de votre contrat d'assurance ;

Votre offre devra nous parvenir impérativement pour le 22 Mai 2018 avant 16 h00, soit, sous pli fermé comme suit :

<u>Remise sur place :</u>  <b>Municipalité d'Andres ;</b> Service de la commande publique ; 88 route des Ecoles 62340 Andres Consultation n°CS_MA201805-02 Amélioration des entrées du Village (Aménagement et fleurissement)	<u>Remise par voie postale :</u>  <b>Municipalité d'Andres ;</b> Service de la commande publique ; 88 route des Ecoles 62340 Andres Consultation n° CS_MA201805-02 Amélioration des entrées du Village (Aménagement et fleurissement)
--	--

Il est rappelé qu'il est impératif que la transmission sous support papier devra obligatoirement s'accompagner des pièces de l'offre sous support physique électronique (CD, clé USB, par mail : [secretariat@andres62340.fr](mailto:secretariat@andres62340.fr)).

Après mise en concurrence, la municipalité d'Andres se réserve le droit de faire recours à des négociations avec les candidats qui auront répondu à cette présente consultation.

La municipalité d'Andres se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer les quantités du présent CCTP, pour ce faire il se référera au Bordereau de Prix Unitaire (BPU). Nous rappelons donc la nécessité de remplir scrupuleusement ce BPU.

**La visite commune de chantier se fera le Mercredi 16 Mai à 16h00. A cet effet, nous vous invitons à contacter le secrétariat pour confirmer votre présence.**

Je vous en remercie par avance, et vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Le Maire de la Commune d'Andres

BENEDETTI Bruno

1<sup>er</sup> Adjoint de la commune d'Andres,

TURPIN Allan